

RODICLAC**1. IDENTIFICATION :**

Désignation : Glu en tube prête à l'emploi contre rongeurs - (réf : P511)

Pièges mécaniques

Usage : glu à appliquer sur surface cartonnée pour la lutte contre rats et souris, à usage commercial, industriel et domestique.

Classement : SANS, selon les directives 67/548/EEC, 1999/45/EC et amendements

Responsable de la mise sur le marché :

PROTECTA S.A.S
10 Allée de la Sarriette
ZAC Saint Louis
84250 LE THOR

Tél : 04.90.02.16.20 Fax : 04.90.33.73.90

Tél international : 00.33.490.02.16.20

Email : contact@an-protecta.eu

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA:+33 (0)1 45 42 59 59

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Glu composée de :

- 65% - polybutène – n° CAS 9003-29-6
- 35% - polysobutylène – n° CAS 9003-27-4

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

- Risque de salissures à base de glu.
- Ne pas laisser les produits à portée des enfants.

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE :

Contact avec les yeux = rincer abondamment les yeux avec de l'eau et utiliser éventuellement une gaze sèche pour capter les résidus de glu.

Contact avec la peau = se laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- Température d'auto-inflammation : > 150°C
- Produits de combustion nocifs par inhalation
- En cas d'incendie, utiliser comme moyens d'extinction : neige carbonique, sable.
- Se consume lentement

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Produit : RODICLAC

Page 1

Répondre sable ou chaux pour faciliter le ramassage.

7. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION :

Stocker hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
Conserver le produit dans son emballage d'origine.
Eviter le stockage à des températures > 50 °.

8. LIMITES D'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET PROTECTION INDIVIDUELLE :

Sans objet

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Produit visqueux 3 500 CST-115 000 CST à 40° C
Poids spécifique 0.750 g/cm³
Point d'inflammabilité > 150° C
Inodore.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ DU PRODUIT :

Sans objet

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Irritant pour la peau et les yeux par contact prolongé
Produit de combustion nocif par inhalation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Corps solides sans matière active.
Protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts.
N'est pas soluble dans l'eau.

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS :

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non concernée en raison de la concentration en matière active de 0,005 p. cent.
(Arrêté du 15 Septembre 1992)

N° UN : non classé
ADR/RID : non classé
ICAO/IATA : non classé

IMDG : non classé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Produit non soumis à homologation.

16. AUTRES INFORMATIONS :

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

- La glu se nettoie au diluant
- Sur animaux, en cas de contact accidentel, nettoyer avec du diluant (White spirit) la partie engluée. Utiliser éventuellement des cendres et du sable pour limiter l'adhésion de la glu.